

LE PASSE-TEMPS

ET

LE PARTERRE

RÉUNIS

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

excepté pendant la fermeture des Théâtres

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

ABONNEMENTS

Six Mois..... 3 fr.
Un An..... 5 »

Rédaction et Administration : 14, rue Confort, LYON.

V. FOURNIER, Directeur

ANNONCES

Annonces..... la ligne 0.50
Réclames..... — 1 »

SOMMAIRE

Causerie : <i>La Mise en scène au Théâtre</i> (8 ^e article).....	Pierre BATAILLE.
Echos Artistiques.....	X.
La Mort d'un Moineau (poésie).....	Clovis HUGUES.
Par ci, Par là.....	MAUPIN.
Lettre Parisienne : <i>Les Records excentriques</i>	Marcel FRANCE.
Libre chronique : <i>E finita la comedia</i>	FRANC-SILLON.
Dans les Aunes (sonnet).....	Henri BOMEL.
Les Gaietés de la Semaine.....	Georges ROCHER.
L'Inventeur.....	Eugène FOURNIER.



CAUSERIE

La Mise en Scène au Théâtre

(8^e ARTICLE)

La présence des enfants sur la scène a soulevé des conflits assez sérieux entre les commissions scolaires et les directeurs de théâtres.

On ne saurait nier qu'il est dangereux d'éveiller — avant l'heure — les jeunes imaginations.

La loi de 1892 qui régit le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans l'industrie, spécifie expressément qu'aucun enfant de moins de treize ans ne devra être employé soit comme acteur, soit comme figurant.

Cette prescription — remarque assez curieuse à faire, en passant — ne

s'applique pas aux cirques, exhibitions foraines et autres spectacles *non sédentaires*.

Il est juste d'ajouter cependant que la loi de 1875 — qu'il s'agisse d'un théâtre sédentaire ou non — est toujours applicable pour les enfants qui exécuteraient des tours de force périlleux ou des exercices de dislocation.

En beaucoup de circonstances, ces dispositions législatives restent lettre morte, et Francisque Sarcey ne se trompait guère quand il disait — au moment où la loi de 1892 venait en discussion : « elle sera votée haut la main et trois mois après les choses reprendront leur train ordinaire ».

Pour nous en tenir à Molière seulement, il faudrait rayer du répertoire classique, une des scènes les plus amusantes du *Malade imaginaire*.

Quant au répertoire moderne, il serait plus gravement atteint encore avec *Le Supplice d'une Femme*, d'Alexandre Dumas; *Miss Multon*, *Par le glaive*, sans parler de l'héroïne d'Emile Augier, *Gabrielle*, dont la petite fille a des réflexions naïves, bien faites pour remuer profondément le cœur des mères.

Les enfants tiennent également une place importante dans le drame où leur présence est un élément de succès que les dramaturges se gardent bien de négliger. Ils apportent aux féeries un contingent dont elles ne sauraient se passer.

Il faut dire — à l'honneur de notre littérature dramatique — que les enfants ont généralement de beaux rôles et que la morale la plus intransigeante ne trouverait rien à reprendre aux larves qu'ils font verser aux spectateurs et surtout aux spectatrices attendries.

Les commissions scolaires — dans

leur opposition — invoquent surtout l'hygiène des enfants : le travail de nuit étant un surcroît de fatigue qui pourrait porter préjudice à leur santé.

Francisque Sarcey a fait bonne justice de ces craintes évidemment exagérées.

« Les enfants que l'on emploie au théâtre — écrivait-il — ne sont pas des fils de millionnaires, ni même des fils de bons bourgeois aisés. Ce sont des enfants de pauvres gens qui apportent leur paie à la maison, et les quarante sous qu'ils reçoivent sont un supplément souvent fort nécessaire au ménage. C'est un travail peu pénible, amusant même, et qui est bien rétribué.

« Les enfants ne paraissent guère qu'à un acte; on les amène pour cet acte-là; le travail, en vérité, est médiocre; ils rentrent dans la coulisse; voilà leur journée faite et on les emporte. Où trouveront-ils à gagner deux francs pour une besogne si aisée ?

Par contre, une restriction sévère s'impose, au sujet de la présence des enfants dans les musics-halls ou les cafés-concerts : outre que le milieu peut-être dangereux pour eux par les exemples qu'ils y trouvent, il est indiscutable qu'une atmosphère saturée des odeurs de l'alcool, du gaz et des pipes, convient peu à leur santé ! »

Je ne m'attarderai pas à chercher une transition honorable pour passer des enfants aux animaux qui — dans un grand nombre d'œuvres dramatiques ou lyriques — sont appelés à l'honneur de figurer sur la scène.

Qu'il s'agisse d'un cheval, d'un âne, d'un bœuf ou d'un chien, nos frères inférieurs ont le don d'exciter au plus haut point la curiosité du public.

Sans parler de la ménagerie par trop abondante que Wagner nous montre

dans ses opéras, l'énumération serait longue des animaux utilisés au théâtre.

Le cortège de la *Juive* avec sa nombreuse cavalerie obtient toujours le même succès. Il en est de même des chevaux qui figurent dans le cortège nuptial, au dernier acte de *Salammbô* et des bœufs qui apparaissent dans *Les Barbares* de Saint-Saëns.

Un drame, joué il y a quelques années aux Célestins, *La Fermière*, dû en partie sa réussite à la présence d'une paire de bœufs attelés à une charrette de foin.

L'éléphant qui paraissait en scène dans le *Tour du Monde* était certainement un des « clous » de la pièce de Jules Verne et c'est à leur grand regret que les deux directeurs MM. Bourgeat et Briandeau se virent — il y a deux mois — dans l'impossibilité absolue de se procurer à Lyon, le pachyderme dont la mise aux enchères donne tant d'intérêt au 4^e tableau.

Les animaux se permettent parfois en scène des incartades naturalistes qui — bien que prévues — ne manquent pas de provoquer dans la salle une hilarité compromettante pour la représentation.

Francisque Sarcey raconte que dans une revue de fin d'année aux Variétés, figurait un âne qui — pris sans doute du trac — manifesta tout-à-coup l'intention évidente de s'oublier.

Au premier symptôme, l'acteur Baron, avec la présence d'esprit d'un vieux comédien, s'empara d'un panier à filigranes d'or qui servait là d'accessoire et — d'un geste de pudibonderie héroï-comique — détournant les yeux, il tendit le récipient et recueillit..... les effets de la peur.

De tous les artistes à quatre pattes, le chien est assurément celui qui s'acquitte le mieux des rôles qu'on veut bien lui confier.

Cette supériorité, il la doit autant à son intelligence qu'à sa docilité, docilité et intelligence récompensées — d'ailleurs — par de fréquentes distributions de morceaux de sucre.

On voit déjà le quadrupède cher à Saint-Roch figurer dans un mélodrame du vieux répertoire: *Le Chien de Montargis* conduisant les juges à la tombe de son maître et démasquant l'assassin.

On trouve le chien *Rabat-Joie*, dans *Le Juif-Errant*; le chien *Actéon*, dans *La Reine Margot*; le chien *Brésil*, dans *Les Mohicans de Paris*; un lévrier, dans les *Danicheff*; deux dogues dans *Le Prince Zilah*; trois dans *Le Collier de la Reine* et toute une mente dans la *Jeunesse de Louis XIV*.

Qui ne se rappelle le chien qui, dans *Les Pilules du Diable* rapporte le bras d'un pauvre diable tué dans une explosion?

Pour donner plus d'attrait à la Kermesse de *Faust*, un directeur de Covent-Garden s'avisa il y a quelques années, d'y faire travailler des chiens savants.

Au premier acte de la *Périchole*, le directeur Raoul Gunzbourg fit paraître des chiens attelés à des voitures.

A noter — plus récemment — dans *Plus que Reine*, de M. Bergerat. l'entrée de Jane Hading portant sous son bras « Fortuné », le carlin de Joséphine, celui qui — selon les mémoires du temps — voulait toujours mordre Napoléon et la scène ingénieuse du *Nouveau Jeu* où le flair d'un épagneul permet à un mari malheureux de surprendre en galant rendez-vous la femme qui le trompe.

Je me souviens avoir assisté — dans une petite localité de la Loire — à une représentation de *La Case de l'Oncle Tom*.

Par mesure d'économie, sans doute, le directeur de la tournée s'était privé des fameux dogues dressés à la chasse des esclaves, mais, si on ne les voyait pas, on les entendait fréquemment aboyer.

Informations prises, c'était le régisseur de la scène qui — par une clause spéciale de son engagement — était tenu de « faire les aboiements » dans les coulisses.

Je dois avouer qu'il s'acquittait assez mal de cette fonction.

Le fabuliste avait raison de dire:

Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grâce!

Pierre BATAILLE.



Echos Artistiques

La réouverture de l'Opéra Comique se fera — suivant l'usage — le 1^{er} septembre avec *Louise*. L'œuvre de Charpentier sera interprétée par L. Beyle, Dufranne et Mlle Friché!

Le lendemain, mercredi 2, *La vie de Bohème*, de Puccini. Le jeudi 3, *Carmen* avec le ténor Cossira. Vendredi 4, *Mireille*. Samedi 5, *Werther* avec M. Cossira et Mlles Cesbron et Marguerite Carré.

Enfin dimanche 6, *La Traviata* pour la rentrée de Mlle Marie Vuillaume, secondée par MM. Beyle et Delvoye.

Premières représentations en perspective au Gymnase: *Le Général Favertney*, de MM.

Gugenheim et Le Faure; *Le Retour de Jérusalem*, de M. Maurice Donnay; *La Dette*, de M. Bernstein; *Le Harem*, de M. Emile Fabre.

Mlle Moréno qui doit quitter la Comédie-Française à la fin de ce mois pour entrer au théâtre Sarah-Bernhardt, place du Châtelet, débutera dans la pièce de Jean Aicard, *La Légende du Cœur*.

Spectacles et droit des pauvres. — Le produit total de la perception du droit des pauvres sur les spectacles et concerts de Lyon, pendant le mois de juillet qui vient de s'écouler, s'élève à la somme de 622 fr. 38, contre 1.516 fr. 80 en 1902, soit une moins-value de 894 fr. 42.

Pour les sept premiers mois de l'année, le déficit total est de 8.020 fr. 53.

Sur le Grand-Théâtre, la recette a été nulle. Le Théâtre des Célestins accuse une recette de 138 fr., contre une recette nulle en juillet 1902.

Les Concerts-Bellecour accusent une recette de 770 fr. 35, contre 653 fr. 40 en 1902.

Deux auteurs anglais sont en conflit au sujet d'une adaptation théâtrale du roman de Daudet, *Sapho*.

Le juge devant lequel ils ont porté l'affaire a refusé de s'en occuper et a renvoyé les plaideurs devant le juge de référé. « Pour me rendre compte du bien-fondé des dires des deux parties, a-t-il déclaré, je serais nécessairement obligé de lire l'œuvre de Daudet. Or, il paraît que cette œuvre est immorale au premier chef. Je ne veux pas la lire. »

Voilà un magistrat vertueux et pudique dont on peut supposer qu'il eut plus d'une fois à rougir sur son siège, quand les causes appelées étaient des causes grasses.

Un journal viennois publie les mémoires de Theodor Reichmann, un ténor qui fut célèbre en Autriche. On lit des choses comme celles-ci:

« 6 juillet. Berlin. Mlle X. Bruneilde, est allée seule recueillir les applaudissements du public. Impertinente. Ne la traiterais plus convenablement. »

« 14 décembre. Concert pour enfants aveugles. J'ai été honteux de prendre l'argent du cachet. Quand j'aurai assez de rentes, je le rendrai. »

On est quelquefois trahi par soi-même.

Un directeur de théâtre américain indique à ses confrères la meilleure recette pour avoir un public bien disposé. Il faut lui donner toutes ses aises, qu'il trouve des contrôleurs accueillants et des ouvreuses souriantes:

« C'est une frime, si vous voulez, ajoute le directeur yankee, mais cela met l'auditeur dans un agréable état d'esprit, et le manager ne veut pas autre chose. »

Hé quoi! Pas même des pièces intéressantes et de bons acteurs?



La Mort d'un Moineau

Le mur est noir, le nid est sombre.
Brisé, tel qu'un jour nous serons,
Le vieux moineau regarde l'ombre
Avec ses deux petits yeux ronds.

Le doux agonisant pépie
Sur un ton vaguement plaintif.
Sa femelle s'est accroupie
A ses côtés, l'air tout pensif.

Il a sous sa poitrine creuse
Replié ses pieds amaigris,
Et la chair de son cou, frileuse,
Se hérisse d'un duvet gris.

Hélas ! il n'a qu'un souffle grêle !
Son pauvre corps est devenu
Plus frêle que la coque frêle
D'où sort l'oiseau chétif et nu.

Il laisse sa langue effilée
Pendre hors de son bec pâli,
Et sa tête à demi pelée
A des teintes d'acier poli.

Tout à coup, il étend son aile.
Ferme l'œil et meurt, effaré...
Pauvre moineau ! Pauvre femelle !
Mon cœur en a presque pleuré.

Et pourtant, lorsque la Mort blême
Vient de son doigt glacer leurs os,
Que de vieux hommes n'ont pas même
Un lit comme les vieux oiseaux ?

Clovis HUGUES.

LA CRÈME SIMON est la meilleure des Crèmes



Par ci, Par là !

Le verdict que vient de prononcer le jury des assises de la Seine dans l'affaire Humbert a jeté la surprise d'un bout à l'autre du pays. Certes la condamnation ne faisait de doutes pour personne, mais on l'attendait moins dure à l'égard de tous les accusés et surtout de Romain et d'Emile, comparses bien effacés à côté des principaux acteurs de cette trop longue tragédie. Car, s'il est indiscutable qu'il y a eu escroquerie de la part de la famille Humbert, le crime était fortement amoindri par le peu d'honnêteté que reflétaient les physionomies des principaux escroqués.

Les dupés, dans cette colossale affaire, n'ont été guère plus intéressants que les dupes, et tous les prêts se sont cachés derrière des sentiments peu avouables.

Dans ce genre d'opérations il y a une limite où le prêteur change de nom pour s'appeler usurier ; cette limite, presque tous les créanciers de Thérèse l'ont franchie en pleine connaissance de cause et sans le moindre souci de leur nom et de leur qualité.

L'usure aboyait chaque minute aux chausses de Thérèse Humbert et, en

l'exploitant avec la maestria qu'elle a déployée pendant vingt ans, sa criminalité s'est trouvée abaissée en raison directe du peu de scrupules de ses dupes.

Le « bluff » qui a formé le roman de sa vie depuis près d'un quart de siècle n'a pas encore eu son épilogue en cour d'assises, il a continué jusqu'à la dernière audience sans amener le mot révélateur qui devait en marquer le terme.

C'est même la raison qui a déterminé la sévérité du jury dont les membres, en général, n'aiment guère qu'on les plaise et qu'on se moque d'eux.

En leur promettant, au début de l'affaire, sa terrible révélation et en leur en parlant chaque jour avec un aplomb incroyable, Thérèse s'était mise en très mauvaise posture vis-à-vis de ses juges. Puisqu'elle n'avait qu'une élucubration de démente à leur servir comme dessert, elle eût montré plus d'intelligence en abandonnant ce rôle et en se bornant à essayer d'atténuer sa responsabilité, en mettant en lumière le vil motif qui guidait ses prêteurs.

Depuis si longtemps qu'elle conduisait cette formidable partie, avec un doigté, une précision et une intelligence remarquables, elle devait à sa renommée, à l'heure de la débâcle, de ne pas se rabaisser au niveau d'une joueuse vulgaire et conserver cette auréole d'aventurière de haute marque qui l'avait fait surnommer « la grande Thérèse » !

À l'heure actuelle, il est certain qu'elle doit voir toute la profondeur de la bêtise qu'elle a commise et il ne serait pas téméraire d'affirmer qu'elle changera de tactique aux nouvelles assises, si, comme cela est fort probable, son procès revient devant une autre cour. Car il y a plusieurs motifs à cassation dans cette cause colossale et M^e Labori n'est pas homme à ne pas s'y cramponner avec la dernière énergie.

Qu'il recommence dans quelques semaines, ou que les conseillers de la cour suprême se refusent à le rouvrir, le procès gardera toujours un point obscur sur lequel il semble planer comme une brume de scandale.

Ce point, c'est le dossier secret contenu dans le paquet cacheté qui a été déposé sur le bureau du président et dont personne n'a demandé l'ouverture.

Quelle force a donc pu empêcher M^e Labori, lui qui, dans l'autre « affaire », étayait toute sa défense sur les pièces secrètes, d'en demander la communication et quelle puissance a pu, sur ce sujet, mettre si bien d'accord les jurés, le ministère public et les avocats ?

Les intéressés eux-mêmes, accusés d'hier, condamnés d'aujourd'hui, n'ont

pas eu un mot qui laisse soupçonner le contenu de ce paquet énigmatique.

Pourquoi cette bienveillance à l'heure du danger.

Faut-il en conclure qu'elle n'est que le résultat d'un pacte et que, le mois de janvier étant proche, une grâce générale surviendra à cette date propice, qui paiera le silence en étouffant, une fois de plus, un scandale dont les éclaboussures auraient atteint des noms trop haut placés ?

Alors, on pourra dire, une fois de plus, que : plus ça va, plus c'est la même chose !

MAUPIN.



Lettre Parisienne

Les Records excentriques

Les journaux ont conté, ces jours-ci, l'histoire de ce pauvre diable qui prétend, non sans apparence de raison, détenir le pénible record des accidents. Son cas est peu banal, en effet. A vingt ans, alors qu'il travaillait dans une manufacture, une scie circulaire lui coupa aux trois quarts les deux mains, ce qui rendit célèbre le chirurgien qui eut l'habileté de les recoudre de telle façon qu'il n'en resta pas trace. Dégoûté de l'usine, il se fit couvreur et, tombant d'un troisième étage, se brisa les deux tibias.

Après six mois d'hôpital et, dès sa première sortie, il tomba sous les roues d'un fiacre qui lui fractura deux côtes. Quelque temps après, il se brisa d'abord le bras gauche, puis le droit et, enfin, une chute par la fenêtre lui valut une fracture du crâne.

Plus tard, il reçut sur les pieds deux énormes blocs d'acier et eut la guigne, un an après de se faire aplatir sous une charge de pierres qui le mit dans un tel état qu'il dût séjourner à l'hôpital pendant deux ans. Le jour de sa sortie, il glissa dans un escalier et y gagna une hernie. Enfin, tout récemment, il souleva une pierre trop lourde, tomba et se recassa le bras droit. Je ne crois pas, en effet, qu'un autre puisse invoquer de plus brillants états de service.

Celui-là est un recordman malgré lui, il est assez probable qu'il s'accommoderait d'un rôle plus modeste. Mais, à notre époque où l'excentricité est la règle de tant de gens, il est des records plus

gais, du moins pour le public un peu sceptique qui s'égaie de ce que les intéressés appellent... de l'originalité. Allons-y pour l'originalité, je m'en voudrais trop de leur faire de la peine.

Il y a, par exemple, le monsieur qui « s'honore » d'être le plus gros du monde, 148 kilos, ni plus ni moins. Evidemment ! c'est un chiffre qui peut nous emplir de respect, mais je m'étonne que l'intéressé en soit rempli d'aise.

Dans le même ordre d'idées, c'est un de nos compatriotes qui a l'honneur de détenir le record de la mangeaille. N'est-ce pas de nature à nous couvrir de gloire et à rendre jalouses les autres nations ? Jean Ducloux, en effet, a absorbé, en deux heures quarante minutes, le menu déjeuner de douze personnes, savoir :

24 douzaines d'huîtres, potage, bifteck, un faisan truffé, un salmis d'ortolans, un plat d'asperges, un autre de pois, un ananas et une assiette de fraises. Le dîner fut arrosé par 5 bouteilles de vin et le dessert se continua par le champagne, le café, les liqueurs. Le prix de toutes ces victuailles atteignit 625 fr.

C'est assez remarquable, me direz-vous, j'en conviens ; mais si je connaissais ce dîneur si coûteux je l'engagerais à ne pas se mettre en ligne avec des Esquimaux. Là-bas, en effet, un enfant mange couramment à son repas dix livres de nourriture et absorbe sept litres de boisson. Quant au déjeuner d'un adulte, il se compose habituellement de cinq kilos de viande ou de poisson, cinq kilos de graisse et trois kilos de chandelle. Il me semble que devant un menu de ce genre, M. Jean Ducloux aurait la mine moins glorieuse.

Un autre record qui ne manque pas de gaieté est celui des fumeurs de pipes. Non pas, entendons-nous, de ceux qui dévorent le tabac à toute vitesse, mais au contraire de ceux qui, en un temps donné, en brûlent le moins possible. Dans le championnat, tenu à Gand, il y a quelques années, on vit un M. Van Eecke gagner le prix en mettant deux heures sept minutes à fumer sa pipe sans avoir eu à la rallumer.

Il y a aussi le record de la danse. Un Américain valsa pendant vingt-cinq heures et demie. On vit aussi un pianiste marteler son instrument pendant vingt-huit heures quinze secondes. Il y a quelques années, un clarinettiste joua pendant dix-huit heures sans boire ni manger.

Chez les gymnastes, il y eut des records assez curieux. On en vit un, à Edimbourg, en Ecosse, brandir une

massue pendant six jours de suite à raison de onze heures par jour et exécuter ainsi cinq cent mille flexions des deux bras. Un nommé Fraickier fit, dans une première épreuve 803 sauts en cinq minutes et dans une seconde épreuve 2.044 sauts en treize minutes.

Un baryton chanta pendant onze heures sans autre repos qu'un arrêt de cinq minutes par heure ; un nommé Trioulier fit un kilomètre sur la tête, les frères Burtley, traversèrent la Manche à la nage, un marcheur, dont j'ai oublié le nom, fit le tour du monde, à pied, avec un sou dans sa poche au départ et notre confrère Stiégler le fit en chemin de fer et en bateau plus vite que le héros de Jules Verne...

Je ne parle pas, bien entendu, de tous les records cyclistes, pédestres et automobiles. Chaque semaine amène des surprises, mais tout compte fait, record de ceci ou de cela ne paraissent pas avoir un intérêt pratique quelconque.

C'est une forme nouvelle du cabotinage qui est la plaie de notre siècle, le besoin courant d'attirer sur soi l'attention du public, un peu trop gobeur, du reste, et trop disposé à s'enthousiasmer devant des exploits qui n'en valent pas la peine.

Marcel FRANCE.



LIBRE CHRONIQUE

E finita la comedia

Le public des assises de la Seine — poussant la galanterie jusqu'à ses dernières limites — s'est abstenu de siffler le grand premier rôle de la bouffonnerie judiciaire dont le dénouement a été la condamnation, à des degrés divers, du quatuor Humbert-Daurignac ; mais il n'a pu se retenir de siffler un de ses avocats, M^e Clunet, qui semblait avoir fait la gageure de se montrer plus incohérent que la grosse Thérèse elle-même.

Cette dernière — décevant profondément l'attente générale — s'est montré au-dessous de tout, dans son monologue final et dans ses révélations sans cesse ajournées au prochain numéro.

Sa grotesque évocation du répugnant et falot Régner, ce sinistre comparse de la trahison de Metz, ne fait pas plus honneur à son imagination qu'à sa perversion de tout sens moral, et force est bien de reconnaître que cette piètre comédie jouissait d'une réputation de roublardise singulièrement usurpée.

Et c'est cette héroïne en boudoir qui depuis vingt ans, faisait la pluie et le beau temps dans le temple de Thémis, subjuguant nos « chats-fourrés » les plus retors et montant à la magistrature assise, debout — et roulée — le plus formidable « bateau » qui ait jamais été armé en corsaire dans les lacs de la procédure !

Vraiment, cela ne fait pas l'éloge de la clairvoyance de nos préposés aux balances de la Justice, devenues — pour cette rouée coquine — de simples balançoires, et il est extrêmement fâcheux que les « petits papiers » demeurés scellés — par un accord surprenant entre la vindicte publique et la défense Laborieuse — n'aient pas été étalés au grand jour des débats.

Nous eussions vu jusqu'où pouvions aller l'aberration et les complaisantes palinodies des « majors » de la table d'hôte des Vives-Eaux et de l'avenue de la Grande-Armée — de la grande armée des gogos et des *rastas* de la haute pégre.

Combien il est regrettable aussi que les clichés photographiques — collectionnés par les amphitryons de ces demeures hospitalières — n'aient pas été conservés à la légitime curiosité contemporaine ; par ce temps d'amateurs à outrance de « cartes postales illustrées » il y avait là matière à une série inédite, appelée au plus vif succès.

Hélas ! — comme le dit un de nos fins poètes, justement *bustifié* :

N'y touchez pas, ils sont brisés !

Quant aux Humbert, qui sait ? les morceaux en sont peut-être encore bons... pour continuer Ponson du Terrail ; après *Le Dernier mot de Rocambole*, nous aurons, sans doute, à saluer, un beau jour : *La Résurrection de la Grande Thérèse*, à qui la réclusion aura refait une virginité financière.

FRANC-SILLON

DANS LES AUNES

Dans les îles où verdit l'aune,
Du fleuve écoutant la chanson,
Étendu sur le sable jaune,
J'ai rêvé plus que de raison.

Les oiseaux effleuraient le Rhône
Où le vent mettait son frisson ;
Il me semblait toujours qu'un Faune
M'épiait du fond d'un buisson.

Oh ! la paresse de ces heures !
J'en eus certes de bien meilleures
Dans les beaux jours de mon passé.

Aucune — fût-elle amoureuse —
De la vie en moi n'a laissé
Une empreinte aussi savoureuse !

Henri BOMEL.

Les Gaietés de la Semaine

En ce moment, MM. les météorologistes détiennent le monopole de la gaieté et je me demande quelle figure nous pourrions avoir en face de la mer grincheuse ou devant la campagne noyée si leurs oracles ne venaient pas nous réjouir.

Il y a le « Vieux Major » qui nous rassure ; « Va toujours, monsieur, fera soleil la semaine prochaine ! » M. Capré qui nous informe que, cette fois, l'été commence et, enfin, l'éminent M. Machinchouette qui, un doigt en l'air et les lunettes en bataille, nous apprend que s'il ne pleuvait pas, il ferait certainement sec. On s'en doutait bien un peu, mais ça fait plaisir de se l'entendre dire.

Et, pendant ce temps, l'eau nous inonde. Comme si le ciel s'acharnait à couvrir de ridicule nos distingués astronomes ; il pleut quand on nous promet de la sécheresse et nous pensons à sortir nos fourrures le jour où l'on nous menaçait d'insolation.

— Que d'eau, que d'eau ! pour dire comme ce brave maréchal... qui, sans doute, n'a jamais dit ça ! 493 millimètres en 1788, 503 en 1805, 522 en 1850, 559 en 1902. Le voilà le progrès, le voilà bien ! Qu'on vienne donc, après cela, nous traiter de peuple rétrograde ! « Toujours à mieux », comme dit le marchand de sardines que vous savez ; nous n'avons pas d'autre devise et les efforts de tous tendent à la justifier.

Ainsi, j'ai sous les yeux une récente délibération du Conseil d'arrondissement de St-Denis. Comme on y sent la main de ces fils de la Révolution qui n'aiment point s'embarasser de foutaises ! Les réformes, voyez-vous, ce n'est pas comme la vertu, il en faut encore, il en faut toujours et l'excès n'est qu'une qualité. C'est ce qu'ont pensé nos Dyonisiens et ils ne vous l'ont pas envoyé dire. Jugez-en plutôt par ce vœu dont j'exprime l'esprit si je n'en reproduis pas la lettre.

« Considérant que la majorité des citoyens ignorent l'orthographe et qu'il est juste, dans une démocratie, que le plus grand nombre impose sa volonté ; le Conseil émet le vœu que toutes les règles de la langue française soient abolies. »

Mon Dieu ! la délibération en question part d'un bon naturel, mais il faut reconnaître qu'elle enfonce une porte ouverte. La syntaxe n'a jamais embarrassé que les gens qui en connaissaient l'existence et ceux qui pratiquent l'orthographe phonétique et qui, disant « l'armoire » n'écrivent pas « l'armoire », n'ont jamais eu le moindre trouble la plume en main.

Mais, ça ne fait rien, le zèle de ces conseillers me plaît. Cette fois-ci, ils ont perdu leur peine, mais ils se rattraperont dans la suite. J'aime les gens qui ont l'esprit inventif et qui cherchent à améliorer la situation du peuple.

Georges ROCHER.



L'INVENTEUR

Maître Robi, notaire dans une grande ville de province, était un officier ministériel peu scrupuleux, auquel tout moyen était bon dès qu'il s'agissait de s'enrichir.

Il possédait la meilleure étude du département.

Comme c'était un homme habile, il jouissait d'une grande considération ; nul ne savait mieux que lui accaparer la confiance des clients.

Le notaire est sceptique par profession ; c'est devant lui que se déroulent tous les drames intimes engendrés par l'intérêt et la cupidité ; toutes les laideurs de l'humanité s'évalent dans son étude ; elles n'ont pas de secrets pour lui : pères dépossédant leurs enfants, quand ce n'est pas l'inverse ; maris captant les dots de leurs femmes, frères et sœurs se déchirant, ne cherchant qu'à se nuire, à se tromper, testaments tronqués, détruits.

Il voit tout.

Il sait tout.

Son honnêteté s'émousse, son sens moral se noie dans cette fange ; les clients le pervertissent.

Un après-midi, un monsieur mis avec une certaine élégance, portant une grande boîte sous le bras, entra dans l'étude et demanda à parler à M^e Robi.

Le clerc, auquel il s'adressa, lui offrit un siège et alla prévenir son patron.

Un instant après, l'inconnu était introduit dans le cabinet du notaire.

Il déposa sa boîte sur une table.

— Monsieur, dit-il, j'ai à vous entretenir d'une affaire très sérieuse.

M^e Robi rajusta ses lunettes et toisa l'inconnu des pieds à la tête.

Sans doute, l'examen fut favorable au visiteur.

— Je vous écoute, monsieur, dit le notaire.

— D'abord, je vous demanderai si nous sommes bien seuls, reprit l'inconnu ; il faut que personne n'entende ce que j'ai à vous dire.

Le notaire, un peu intrigué par ce préambule, se leva et alla s'assurer que la porte qui communiquait avec l'étude était bien fermée.

— Nous sommes seuls, monsieur, dit-il ; vous pouvez parler.

— Je suis inventeur...

A ces mots, le notaire fronça les sourcils.

Il classait les inventeurs dans la catégorie des aliénés.

— Je ne m'occupe pas d'inventions, monsieur, et...

— Ecoutez-moi jusqu'au bout, dit l'inconnu, vous verrez que la mienne vous intéressera.

— Soyez bref.

L'inconnu sortit de la boîte qu'il avait apportée deux caisses à peu près semblables, munies chacune d'une manivelle, caisses ressemblant à des boîtes à musique.

M^e Robi regrettait d'avoir accordé une audience à ce singulier visiteur.

— Monsieur, dit l'inventeur, j'ai conçu et exécuté un appareil merveilleux que je vais avoir l'honneur de faire fonctionner devant vous, appareil qui, exploité par deux hommes intelligents comme vous et moi, peut, en rien de temps, nous donner la fortune.

Le notaire écoutait, incrédule.

— Ceci, monsieur, dit l'inconnu en désignant une des caisses, est une machine qui fabrique des billets de banque.

Le notaire eut un haut-le-corps.

L'inconnu baissa la voix.

— Je suis habile mécanicien, chimiste distingué, graveur émérite ; je connais à fond tous les procédés d'impression, photographiques, lithographiques, typographiques, et cœtera ; ce sont toutes ces connaissances qui m'ont permis d'imaginer la presse unique que je vous présente, avec laquelle j'imprime des billets de banque de cent francs, absolument semblables à ceux qui sortent des machines de la Banque de France.

— Ce n'est pas possible ! s'écria le notaire, de plus en plus convaincu qu'il avait affaire à un fou.

— Parlez plus bas : je vais vous prouver ce que j'avance.

L'inventeur sortit d'une serviette une feuille de papier d'une teinte bleuâtre.

— Vous voyez cette feuille ; elle est préparée avec la même pâte que celle dont on se sert à la Banque ; je vais la placer dans mon appareil, et lorsqu'elle sortira, elle vaudra cent francs.

Il glissa la feuille dans une fente qui se trouvait sur la face supérieure de la machine.

Il pressa sur un bouton qui déclancha un ressort.

Il tourna une manivelle et la feuille sortit par une ouverture latérale.

Il la présenta au notaire.

— En effet, dit le notaire, émerveillé, cela ressemble à un billet de cent francs.

— A s'y méprendre, dit l'inventeur ; veuillez le comparer à un billet véritable.

Le notaire sortit un billet de cent francs de son tiroir.



CRÈME SIMON
POUDRE
SAVON

— Sont adoptés par les
Dames du monde entier pour
adoucir, velouter, blanchir
la peau du visage et des mains. —
Se méfier des contrefaçons et imitations

PANAMA à LOTS

titres absolument garantis et
tous remboursables par des
lots ou par 400 francs.

6 tirages par an. 1 tous les 2 mois)

PROCHAIN TIRAGE :
15 Septembre 1903

1 lot 1 lot
250.000 FR. 100.000 FR.
Prix, 140 fr. net
au comptant tous frais compris

LOTS DU CONGO

taux de remboursement 180 fr.
par an augmentant de 5 fr.
par an jusqu'en 1987.

SIX TIRAGES PAR AN

PROCHAIN TIRAGE
20 Octobre 1903

GROSLOT: 100.000 fr.
24 lots formant un total de
108.000 fr. Prix, 95 fr.
au comptant tous frais compris

Adresser demandes et fonds à
L'AGENCE FOURNIER
14, rue Confort, 14

Expédition franco des titres
à réception des fonds et par
retour du courrier.

LESSIVE PHÉNIX

NE SE VEND QU'EN PAQUETS

de 1, 5, et 10 kilogr., 500 et 250 gr.
portant la signature J. PICOT

Tout produit en sac toile ou en vrac
c'est-à-dire non en paquets signés
J. PICOT, n'est pas de la

LESSIVE PHÉNIX

Il compara attentivement.

— On s'y tromperait, affirma-t-il; je ne constate aucune différence.

— Je le savais; mon appareil est parfait; il donne au billet la teinte du papier de la Banque; il reproduit le dessin avec une exactitude photographique ainsi que les vignettes qui existent sur la pâte des vrais billets.

Le notaire doutait encore.

— Monsieur, dit l'inventeur, votre étude est située à côté d'une succursale de la Banque de France; veuillez y envoyer un de vos clercs pour le changer; si le billet est reconnu faux, je vous autorise à me faire arrêter aussitôt; je ne tenterai pas de fuir.

Le notaire fit porter le billet à la Banque.

— En attendant le retour de votre commis, reprit l'inconnu, je vais vous montrer la deuxième machine.

— Quelle est sa destination? demanda le notaire.

Elle fabrique des timbres-poste.

— C'est renversant, murmura le notaire, stupéfait.

— Vous allez pouvoir en juger.

L'inventeur déplia une feuille de papier.

— Cette page blanche, dit-il, va dans mon appareil, se transformer en une feuille de cinquante timbres de quinze centimes.

Le notaire se demandait s'il n'était pas le jouet d'un rêve.

L'inconnu introduisit la feuille dans la presse, tourna une vis, imprima un mouvement de va et vient à un levier; quelques secondes se passèrent, un rouleau mù automatiquement se déroula.

La feuille sortit.

Elle contenait cinquante timbres parfaitement imprimés.

Le notaire les examina.

Ils ne différaient en rien des timbres vrais.

— Il n'y a plus qu'à gommer l'envers de la feuille, ajouta l'inventeur, opération des plus faciles.

On frappa à la porte.

C'était le clerc qui rapportait la monnaie du billet.

— Etes-vous convaincu? interrogea l'inventeur.

Le notaire était médusé.

— C'est de la sorcellerie, dit-il.

— Je savais bien que mon invention vous étonnerait.

— Vous êtes le plus adroit faussaire qui existe, reprit le notaire; pourquoi m'avez-vous confié votre secret? Quel est votre dessein?

— Je vais vous le dire: il me faut un

associé, j'ai pensé à vous. Ignorant si je réussirais, j'ai construit un appareil qui ne peut produire que des billets de cent francs; je veux en monter un qui imprimera les billets de mille francs.

— En quoi puis-je vous être utile?

— Je n'ai plus d'argent, il me faut cinquante mille francs; je compte sur vous pour me les avancer.

— Si je vous faisais arrêter?

— Vous vous en garderez bien; je vous crois trop intelligent pour prendre cette mesure. Je vous offre la fortune; je fabriquerai les billets, vous les écoulez. Votre situation vous met à l'abri de tout soupçon; dans un an, nous nous retirerons et nous vivrons comme des honnêtes gens.

Réfléchissez.

Si vous êtes un imbécile, tant pis pour vous.

— Si je vous avance cinquante mille francs, quelle garantie me donnerez-vous? objecta le notaire.

— Je vous laisse mes machines en gage. Si ma proposition vous déplaît, je ne suis pas embarrassé.

— J'accepte, dit le notaire, qui remit cinquante billets de mille francs au faussaire.

— Je ne m'étais pas trompé sur votre compte, dit l'inventeur en se retirant; cachez soigneusement les appareils; à bientôt.

Le notaire enferma les presses dans un placard dont il retira la clé.

Le soir, après dîner:

— Réjouis-toi, dit-il à sa femme, je tiens une bonne affaire; j'ai fait un excellent placement, notre fortune est faite.

Quelques jours se passèrent sans que l'inventeur donnât signe de vie.

Inquiet, le notaire s'enferma dans son cabinet, sortit les appareils, et examina celui qui imprimait les billets de banque.

Il retira les vis qui fixaient les parois et le démontra.

Il ne renfermait que deux roues formant engrenage et un ressort d'horlogerie.

Le notaire avait eu affaire à un habile filou doublé d'un prestidigitateur.

— Le gredin, s'écria M^e Robi, il m'a volé!

Rentré chez lui, il s'alita et mourut de dépit.

Eugène FOURRIER.



L'ESPRIT des AUTRES

Un superbe nègre comparait en simple police pour ivresse publique.

Le juge, sévère. — Il paraît que vous étiez absolument gris.

Le noir, souriant. — Monsieur le juge veut me flatter.

Dans un salon, on parle d'un individu qui a la réputation d'un parfait égoïste et qui vient de tomber dange-reusement malade.

— Le pauvre homme, dit Boireau d'un ton compassé, il n'a pas de chance; pour une fois qu'il a une affection, il faut qu'elle soit... pulmonaire!

Un couliissier s'est enrichi par toutes sortes de moyens.

— Comment, lui demandait-on, êtes-vous arrivé si vite à la fortune?

— En me promenant sur la place de la Bourse, les deux mains dans les poches.

— Dans les poches de qui?

BIBLIOGRAPHIE

LE MONDE ILLUSTRÉ

43, quai Voltaire, Paris.

Sommaire du numéro 2421 du 22 août 1903.

L'Amiral Alexeief, gouverneur général de l'Extrême-Orient. — Cérémonie funèbre pour les victimes du Métropolitain. — *Raid Paris-Rouen-Deauville*. — Reprise de l'insurrection en Macédoine: Incendie de Manille. — *Le triomphe à Saint-Cyr*. — Dans l'Amérique Française: Station de Lorette au Canada. — *Les Bords de la Duranée*. — Dinant: Entrée de l'Exposition. — *L'Expédition Charcot*. — Le Pape Pie X photographié. — Le fusil de Robinson Crusoe. — Concours de gymnastique de Reims. — Le vice-amiral Gourdon. — Monument de Berlioz. — Le conseiller Accarias. — Le député Herbet. — Echecs par M. D. Janowski.

Roman illustré: *Le Conflit*, par Ed. Martin Videau.

Le numéro: 50 centimes.

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la famille

Paris, 56, rue Jacob

Publié sous la direction de Mme Emmeline Raymond

Les 52 numéros que la *Mode Illustrée* publie chaque année contiennent 52 gravures coloriées sur la 1^{re} page, plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de mode, de tapisserie, de crochet, de broderie, et 24 feuilles de patron en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants; des chroniques, des recettes, etc. Les romans illustrés peuvent être reliés à part

ABONNEMENTS. — Avec gravures coloriées, un an, 14 fr.; 6 mois 7 fr.; 3 mois, 3 fr. 50. — Avec planches coloriées: un an, 25 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 3 mois, 7 fr.

LA REVUE STÉPHANOISE

Directeur: Léon MERLIN

26, route de St-Chamond, Saint-Etienne (Loire)

Abonnement. Un an: 6 fr. Départements 7 fr.; Etranger: 9 fr. — Le n°: 50 centimes.

Spectacles et Concerts

CONCERTS BELLECOUR

Orchestre municipal du Grand-Théâtre, 70 musiciens, sous la direction de M. Rey.

CASINO-KURSAAL

Tous les soirs à 8 heures, spectacle varié.

CONCERT DE L'HORLOGE

(Cours Lafayette).

Tous les soirs, 8 h. 1/2, spectacle varié. Matinées dimanches et fêtes, à 2 heures.

CASINO DE CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

Tous les jours, à 5 heures, concert dans le parc; tous les soirs, à 9 heures, représentation théâtrale. Orchestre de 30 musiciens. Fêtes enfantines. Jardin d'acclimatation. Petits ânes pour promenades. Théâtre Guignol. Jeux divers.

CASINO DU GRAND CERCLE MODERNE DE CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

Tous les jours, Concert symphonique de 6 à 10 heures. Le dimanche, Concert vocal et instrumental de 3 heures à 7 heures et de 8 heures à 10 heures.

GUIGNOL DU GYMNASÉ

30, quai Saint-Antoine.

Tous les soirs, *Guignol et la Favorite*, parodie en 6 tableaux, par P. Rousset.

BULLETIN FINANCIER

Les dispositions du marché continuent à laisser à désirer. Des ventes assez importantes, qui se font sur nos rentes, paralysent tout mouvement de reprise.

Notre 3 % finit à 97,62.

Nos Etablissements de Crédit, sans négociations très actives se contentent de conserver les cours acquis; La Banque de Paris fait 1,095; le Crédit Lyonnais est à 1,024; Le Comptoir d'Escompte vaut 588; le Crédit Foncier 675; la Société Générale est très ferme à 625. Les actions de nos grandes Compagnies sont très fermes. Le Nord se négocie à 1,820; l'Orléans à 1,496. Le Lyon à 1,415 Le Suez cote 3,930:

Les rentes étrangères valent: l'Extérieure 90,92; l'Italien 102,40; le Portugais 30,25; La rente Turque se traite à 32; La Banque Ottomane à 588.

Au comptant les obligations 5% des Chemins de fer de Victoria-Minas sont demandées à 382,50; La Banque la Cassinga s'inscrit à 54,50; La Canadian American Coal and Coke Co se négocie à 31 et 31,50.

EAUX MINÉRALES NATURELLES

Françaises et étrangères de toutes provenances

Maison fondée en 1827

E. MAUGUIN

5, place des Célestins, LYON

Concessionnaire de la Source Cachat, d'Evian-les-Bains, en bonbonnes de 10 à 25 litre

LIVRES

Curieux, Secrets, Rares

Médecine, Hygiène

LIBRAIRIE, 21, rue Neuve

Eviter les Contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable Nom

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau: dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou par carte postale à M. VINCENT, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

DEMANDEZ PARTOUT

LE THÉ DES MANDARINS

ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'Anti-Epileptique de Liège de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie réputée aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

S'adresser à M. FANYAU, pharmacien, à LILLE (Nord).

Le propriétaire-gérant V. FOURNIER.

Imp. P. LEGENDRE & Cie, rue Bellecordière 14, Lyon

Anc. M^{re} VIENNET, Fondée en 1837

PIANOS
9, Place Jacobins, 9
LYON
Ch. MORETTON & Co
Envoi franco Catalogue Illustré

BOSC

Costumier des Théâtres municipaux

LOCATION de COSTUMES
pour Bals Masqués
et Habits

MATÉRIEL SPÉCIAL POUR CAVALCADES

1, rue du Théâtre, 1
derrière le Gd-Théâtre

CAOUTCHOUC

dans toutes ses Applications

T. GONTARD

18, Rue Victor-Hugo, LYON

TÉLÉPHONE : 72

Spécialités de VÊTEMENTS IMPERMÉABLES

DEMANDEZ PARTOUT

LE THÉ DES MANDARINS

LOTÉRIE DE GUÉRET!
POUR LA
CONSTRUCTION D'UN MUSÉE A GUÉRET (CREUSE)
Autorisée par Arrêté Ministériel du 23 juin 1903
AU CAPITAL DE

200.000 fr.

Cette loterie est la seule qui offre un sérieux avantage par le nombre relativement restreint des billets et le nombre de lots.

Gros Lot : **15.000** fr.

2 lots de 2.500 2 lots de 1.000 6 lots de 500 50 lots de 100

Soit 61 lots formant le total de **30.000** tous payables en argent

PRIX DU BILLET :
1 franc

Le tirage aura lieu le
15 juin 1904

S'ADRESSER OU ÉCRIRE :

OFFICE DE PUBLICITÉ
LYON, 13, rue Confort, 13, LYON

VENTE EN GROS ET DÉTAIL — REMISE AUX MARCHANDS

Par correspondance, joindre enveloppe portant adresse pour le retour affranchie à 0.15 pour quatre billets.

Guérison Sûre et Radicale
DES

Migraines, Névralgies

PAR LES

DRAGÉES

DES

RR. PP. PRÉMONTRÉS

à base de Valérianate
DE ZINC
et des Principes actifs du
QUINQUINA

Dépôt Général à Lyon :

PHARMACIE BERTRAND AINÉ

FRANÇON, Successeur, 21, Place Bellecour

Envoi FRANCO contre 3 francs en Timbres ou Mandat.

DANS toutes les BONNES PHARMACIES

ÉLIXIR DE**ST-PIERRE**

La Meilleure de toutes les Liqueurs de Table

Fabriquée par le R. P. DIODATO CAMURANI

Directeur de la Pharmacie du Vatican, à Rome

DÉPÔT GÉNÉRAL

11, Rue Grôlée, 11
LYON

DEMANDEZ PARTOUT

RHUM MARQUISAT

SUPERIOR QUALITY

Old Rum from Jamaica Plantations

Le RHUM MARQUISAT se recommande tout spécialement aux gourmets par son arôme délicieux et la finesse de son goût.

Le RHUM MARQUISAT ne craint pas d'être comparé aux meilleures marques lancées à ce jour.

Le Dépôt général, 6, rue de Jussieu, Lyon, tient des échantillons à la disposition de tout acheteur.

En vente dans toutes les bonnes maisons de Liqueurs et d'Épicerie fine